



## Archives de sciences sociales des religions

131-132 | juillet - décembre 2005  
Varia

---

### Aïda Kanafani-Zahar, *Liban : le vivre ensemble. Hsoun, 1994-2000*

Préf. de Jean-Paul Willaime, Paris, P. Geuthner, 2004, 204 p.

Anne Françoise Weber

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/3168>

ISSN : 1777-5825

#### Éditeur

Éditions de l'EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 215-311

ISBN : 2-7132-2045-9

ISSN : 0335-5985

#### Référence électronique

Anne Françoise Weber, « Aïda Kanafani-Zahar, *Liban : le vivre ensemble. Hsoun, 1994-2000* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 131-132 | juillet - décembre 2005, document 132-37, mis en ligne le 20 février 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/3168>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

---

# Aïda Kanafani-Zahar, *Liban : le vivre ensemble. Hsoun, 1994-2000*

Préf. de Jean-Paul Willaime, Paris, P. Geuthner, 2004, 204 p.

Anne Françoise Weber

---

- 1 Même dans un pays aussi petit que le Liban, les relations entre différents groupes religieux ne peuvent faire l'objet de généralisations trop rapides. Cette étude d'un microcosme, celui du village bi-confessionnel de Hsoun, montre très bien comment ces relations se construisent localement. A. Kanafani-Zahar y examine le « vivre ensemble » quotidien entre chrétiens et musulmans ou, plus précisément, entre chiïtes et maronites. Elle décrit comment ce vivre ensemble est activement construit et comment le religieux, qu'on pourrait croire source de différends, y contribue.
- 2 Le lien à la terre, des codes de sociabilité et d'hospitalité ainsi que le système alimentaire sont constitutifs d'une identité villageoise commune. Cette identité subsiste même après la guerre civile (1975-1990) et malgré la migration saisonnière d'une grande partie des habitants vers Beyrouth ou vers d'autres villes. Musulmans et chrétiens partagent une « culture de dévotion » dont les paroles et gestes quotidiens, mais aussi les pratiques exceptionnelles comme le jeûne, se ressemblent souvent. Ces ressemblances se prolongent même dans les moments liturgiques les plus importants, la Semaine Sainte et la 'âshûra' (la commémoration du martyr de Hussein, petit-fils du prophète Muhammad et imam de référence pour les chiïtes). L'auteur décrit les assemblées de condoléances pendant la 'âshûra' aussi minutieusement que les différents rituels associés à la Semaine Sainte et démontre les parallèles dans le vécu du deuil : l'interdiction du mariage pendant cette période, la prédominance du noir, la préparation de plats spécifiques, etc. L'excellente description des coutumes alimentaires, sujet de travaux précédents de l'auteure, constitue un point fort de cette étude.
- 3 Si certaines fêtes donnent lieu à de simples échanges alimentaires entre familles de religions différentes, d'autres cérémonies provoquent l'émergence de « dispositifs de gestion de la différence ». Le particularisme religieux y est mis en retrait pour permettre un rapprochement. Le premier de ces dispositifs est l'adaptation maronite aux règles restrictives imposées à l'abattage chez les chiïtes. Pour pouvoir partager leur repas de

fête, les maronites de Hsoun chargent leurs voisins chiites d'effectuer l'abattage rituel du mouton. Ainsi, la licéité de la viande est garantie pour les chiites, tandis que les maronites ne voient pas d'inconvénient à consommer de la viande provenant d'un abattage rituel musulman.

- 4 Inversement, des chiites participent aux fêtes commémoratives de leurs voisins maronites, notamment celle de Saint Élie et de la Dormition de la Vierge (l'Assomption), et honorent ainsi la mémoire des morts chrétiens. Cette participation est liée à une longue tradition de vénération musulmane pour des saints chrétiens ainsi qu'au partage quotidien du deuil. La connaissance de l'autre religion et l'idée d'une parenté religieuse, abrahamique, montrent qu'il ne s'agit pas d'un simple geste de bon voisinage.
- 5 Mais la guerre est passée par là, et vers la fin du livre on se rend compte que les dispositifs de gestion de la différence religieuse décrite par l'auteure sont en fait assez rarement mis en place. Pendant six années d'observation, elle n'a répertorié, en réalité, que trois fêtes pour lesquelles des maronites ont confié l'abattage à leurs voisins chiites. Depuis la guerre, les chiites ne participent plus à l'office de la fête de Saint Élie et à la procession de la Dormition de la Vierge comme c'était le cas avant. En outre, certains d'entre eux considèrent dorénavant que la participation à un repas de fête maronite accompagné d'alcool leur est interdite.
- 6 Ce repli communautaire, associé à une revitalisation de la pratique religieuse, s'explique, selon l'auteure, par le marasme économique et le manque d'un travail de mémoire sur la guerre. Ces facteurs ne sont malheureusement pas détaillés pour le cas de Hsoun, village épargné par les massacres et les déplacements forcés pendant la guerre. En revanche, A. Kanafani-Zahar étudie le processus de réconciliation dans des villages de la montagne du Chouf dont la population chrétienne et parfois aussi des habitants druzes ont été massacrés ou expulsés. Malgré quelques succès, cette réconciliation, soutenue et codifiée par le gouvernement, ne dépasse pas la logique communautaire.
- 7 La prévalence de cette logique s'illustre également par l'incapacité des autorités libanaises à unifier les manuels d'histoire et par l'échec à abolir l'enseignement religieux confessionnel à l'école. La division reste particulièrement sensible au niveau du statut personnel, régi séparément par les dix-huit communautés religieuses officiellement reconnues au Liban. Non seulement à Hsoun, mais dans tout le pays, les mariages entre musulmans et chrétiens restent une exception mal tolérée. Les unions entre personnes d'une même religion, mais de branches ou de rites différents sont également rares. Toute tentative d'instaurer un mariage civil facultatif pour faciliter de telles unions (tentative entreprise par exemple en 1998 par le président Elias Hraoui) se heurte à la résistance des communautés religieuses.
- 8 Le vivre ensemble dans le village de Hsoun s'inscrit donc dans une configuration nationale dans laquelle les communautés religieuses ont des prérogatives politiques et juridiques importantes. Le cadre du confessionnalisme politique, ce système qui règle la répartition du pouvoir entre les différentes communautés, y conditionne également les élections du *mukhtâr* (représentant gouvernemental) – et cela même quand deux membres d'une même communauté s'affrontent, comme c'était le cas en 1998.
- 9 Hsoun n'est pas un assemblage de deux groupes confessionnels juxtaposés, mais un ensemble interactif ; chaque groupe dispose toutefois de spécificités institutionnelles, conclut l'auteure. Elle établit une distinction entre le « religieux libre d'attaches institutionnelles » qui crée des liens entre les villageois et le « religieux institutionnalisé »

qui, au contraire, restreint les relations matrimoniales et politiques. Si la description des deux aspects du religieux, rassembleur et diviseur, est réussie, le terme de « religieux libre » paraît quelque peu ambigu car, selon cette étude, c'est précisément dans le cadre d'institutions comme les fêtes et les cérémonies que la gestion de la différence religieuse permet un rapprochement.